

DAMA-000988

VISANT

LA PRESTATION DE SERVICES DE CONCEPTION DE L'APPRENTISSAGE EN LIGNE

Addenda n° 1

Modification :

1. Au moyen du présent addenda n° 1, la SCHL corrige la version française de la présente DAMA en utilisant la terminologie suivante :

Anglais : REQUEST FOR SUPPLY ARRANGEMENT (RFSA)
Français : DEMANDE D'ACCORDS D'APPROVISIONNEMENT (DAA)
Correction : DEMANDE D'ARRANGEMENTS EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT (DAMA)

La DAMA-000988 FR-rev1 a été publiée en conséquence.

Questions et réponses :

1. Pouvons-nous avoir un résumé des questions et des résultats (en excluant les champs d'identification individuelle) des sondages utilisés? Il serait utile de comprendre comment il a été déterminé qu'il y avait un manque de sensibilisation et d'adhésion à l'équilibre travail-vie personnelle.

Réponse :

- Il n'y a eu aucun changement important dans les niveaux de stress lié au travail signalés : 45 % des répondants ont indiqué ressentir des niveaux de stress très élevés ou élevés, 44 % ont indiqué ressentir des niveaux modérés et 11 % ont indiqué ressentir des niveaux faibles ou très faibles.
- En mai 2021, l'équilibre travail-vie personnelle (45 %) a été le principal facteur de stress lié au travail, suivi de la lourde charge de travail (41 %) et des priorités concurrentes ou en constante évolution (33 %).
- Parmi les nouveaux employés, 73,5 % ont choisi l'équilibre travail-vie personnelle comme raison de travailler à la SCHL.

2. C.1.5 : Pouvons-nous donner des exemples de projets antérieurement effectués pour la SCHL?

Réponse : Veuillez prendre les exemples de projet qui mettront en évidence les capacités de votre entreprise.

3. C.4 Prototype d'équilibre travail-vie personnelle : Vous faites référence au niveau 3 (interactivité modérée), mais vous incluez aussi un aspect créatif de ludification, qui, selon la définition, correspond à une interactivité de niveau 4. Pourriez-vous préciser comment nous devrions traiter ce point? S'agit-il d'une option facultative?

Réponse : Les deux énoncés sont vrais. Pour le prototype d'équilibre travail-vie personnelle, nous avons besoin d'**interactivité modérée (niveau 3)**, où l'expérience d'apprentissage est plus complexe et personnalisée et peut comprendre des simulations, des histoires, des fichiers personnalisés et de l'animation. Nous exigeons également un aspect ludique, qui est une caractéristique de l'**interactivité complète (niveau 4)**, mais les simulations, les personnages, les avatars et les scénarios ne sont pas nécessaires. Dans ce cas-ci, l'aspect ludique peut être plus simple (p. ex. jeu-questionnaire, jeu, collecte de points ou réalisations).

4. ETO 3 – Accessibilité. Des exigences documentées de la SCHL sont-elles précisées en fonction de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*?

Réponse : Nous rédigeons actuellement nos exigences fondées sur la *Loi canadienne sur l'accessibilité*. Pour l'instant, nous suivons certaines des recommandations des Règles pour l'accessibilité aux contenus Web (WCAG) 2.0. Les exigences sont incluses dans les **lignes directrices de la SCHL en matière d'apprentissage en ligne** fournies. Elles sont formulées comme suit :

ACCESSIBILITÉ

Quand vous préparez une activité d'apprentissage en ligne, nous vous recommandons de suivre les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG 2.0). Si l'activité d'apprentissage en ligne conventionnelle n'est pas la meilleure façon de présenter le contenu, nous vous recommandons d'utiliser une autre version respectant les règles d'accessibilité.

Tenir compte des personnes atteintes d'un trouble auditif

Toutes les activités d'apprentissage en ligne assorties d'une narration doivent offrir l'option de sous-titrage codé. Ajoutez les sous-titres codés à toutes les vidéos et à tous les clips audio de l'activité. Évitez les effets sonores superflus. Utilisez le mode mono pour que les personnes atteintes d'un trouble auditif ou sourdes d'une oreille ne manquent rien de l'enregistrement. Comme le mode stéréophonique (stéréo) comporte habituellement une piste distincte pour le côté gauche et le côté droit, et que les sons diffèrent donc pour chaque oreille, ces personnes pourraient mal entendre, voire ne pas entendre du tout, une partie du contenu.

Tenir compte des personnes atteintes d'une déficience visuelle

Les couleurs ne devraient pas être le seul véhicule de transmission d'un message. Par exemple, il ne faut pas utiliser seulement le vert pour indiquer une bonne réponse et le rouge pour indiquer le contraire. Les apprenants daltoniens ne distingueront peut-être pas les couleurs et ne saisiront donc pas le message. N'utilisez pas seulement une couleur pour transmettre le message : ajoutez-la plutôt à des éléments du contenu, comme les crochets ou les X, les mentions « bonne réponse » et « mauvaise réponse » ou les messages d'erreur. Par ailleurs, le texte doit figurer sur un arrière-plan de couleur unie, non texturé. Pour les personnes en perte d'acuité visuelle ou qui ont une vision trouble, le texte peut presque se fondre dans l'arrière-plan. Pour sélectionner des couleurs appropriées, suivez les Règles pour l'accessibilité des contenus Web 2.1, qui prévoient l'application d'un rapport de contraste d'au moins 4,5:1 entre le texte et l'arrière-plan. Pour le texte agrandi (18 points et plus, ou 14 points et plus pour le texte en gras), le rapport doit être d'au moins 3:1. Ajoutez un texte de remplacement descriptif et spécifique à toutes les images dans une activité d'apprentissage en ligne. Tenez compte du sujet et du contexte de l'image plutôt que des mots clés. Inscrivez des renseignements représentatifs du sujet et pertinents pour l'apprenant dans des phrases complètes plutôt que dans des phrases fragmentées. Le texte de remplacement doit comporter moins de 125 caractères. Ne commencez pas le texte de remplacement par « Photo de... » ou « Image de... ». Passez plutôt directement à la description de l'image. Les modules d'apprentissage en ligne peuvent être compatibles avec les lecteurs d'écran. Optimisez cette caractéristique d'accessibilité en personnalisant l'ordre des onglets des objets des diapositives.

5. Les examens du scénarimage et du prototype doivent-ils avoir lieu avant la date de soumission, c'est-à-dire que nous avons un point de contact avec la SCHL pour recevoir et intégrer des commentaires avant la date limite du 12 mai, ou ont-ils lieu après le 12 mai?

Réponse : Les examens du prototype sont hypothétiques et doivent être inclus dans le plan de conception seulement afin que nous puissions évaluer la planification du projet.

6. Comment devrions-nous planifier ces examens? Est-ce que vous nous aideriez à coordonner les examens et la présence de participants?

Réponse : Comme il a été mentionné en réponse à la question 5 ci-dessus, aucun examen ne sera organisé.

7. En ce qui concerne C.3.2, devons-nous indiquer la première et la deuxième langue officielle de chaque ressource?

Réponse : Non. Comme il est décrit au critère C.3.2, il faut remplir le tableau seulement en fonction de la **deuxième** langue officielle de la ressource. Par exemple, si la première langue officielle de la ressource est l'anglais, vous indiquez son niveau de compétence en français – oral et en français – écrit.

8. Combien de ressources de niveaux débutant, intermédiaire et supérieur devraient être proposées dans chaque catégorie de ressources?

Réponse : Si cette question fait référence au critère C.3.1, il revient à chaque répondant d'établir le nombre de ressources en fonction de son personnel disponible.

9. En ce qui concerne le critère C.4 et le prototype demandé, pouvez-vous confirmer si tous les documents et prototypes peuvent être soumis en anglais ou si vous exigez que tous les documents soient soumis dans les deux langues (anglais et français)?

Réponse : Le prototype peut être présenté dans la langue officielle de votre choix. Vous n'avez qu'à fournir un échantillon de trois à cinq diapositives, en français ou en anglais, et non dans les deux langues.

10. En ce qui concerne le critère C.4 et les trois à cinq diapositives du prototype, pouvez-vous confirmer si vous cherchez des images statiques ou un exemple d'apprentissage en ligne HTML interactif et conçu dans Articulate?

Réponse : Nous avons besoin d'un packaging SCORM pour évaluer l'interactivité, la maîtrise d'Articulate et la conformité à nos exigences techniques décrites à l'ANNEXE E – PLAN DE CONCEPTION DÉTAILLÉ (EXEMPLE) de la DAMA.

Il peut s'agir d'un dossier compressé (.zip) contenant des fichiers SCORM et HTML. Si des problèmes surviennent pendant la soumission des réponses à l'adresse pour la présentation (paragraphe 1.6.2) précisée dans la DAMA, veuillez envoyer votre proposition par courriel à la personne-ressource pour la DAMA (paragraphe 1.2) avant la date de clôture (paragraphe 1.6.3).

11. Pouvez-vous fournir des précisions sur le niveau 3 – Interactivité modérée (B.3 – Niveaux d'interactivité)? Pouvez-vous donner des exemples de l'interactivité dont vous avez besoin?

Réponse : Pour le prototype d'équilibre travail-vie personnelle, nous avons besoin d'**interactivité modérée (niveau 3)**, où l'expérience d'apprentissage est plus complexe et personnalisée et peut comprendre des simulations, des histoires, des fichiers personnalisés et de l'animation. Nous exigeons également un aspect ludique, qui est une caractéristique de l'**interactivité complète (niveau 4)**, mais les simulations, les personnages, les avatars et les scénarios ne sont pas nécessaires. Dans ce cas-ci, l'aspect ludique peut être plus simple (p. ex. jeu-questionnaire, jeu, collecte de points ou réalisations).

12. En ce qui concerne la DAMA-000988, nous demandons respectueusement que la date limite pour poser des questions soit reportée d'une semaine au 18 avril 2022.

Réponse : Étant donné les échéances serrées pour mener à bien la présente DAMA d'ici juin, nous ne pouvons pas accorder de prolongation pour le moment.

13. La demande de propositions mentionne que le répondant sélectionné doit être en mesure de fournir les services dans les deux langues officielles (français et anglais).

- a. La SCHL peut-elle préciser si elle acceptera les répondants qui peuvent mettre au point et offrir du matériel d'apprentissage entièrement bilingue ou si toutes les ressources du répondant doivent être entièrement bilingues?
- b. La SCHL acceptera-t-elle les coûts engagés pour la traduction par des tiers ou la traduction sera-t-elle effectuée par des traducteurs de la SCHL?

Réponse :

- a. Il n'est pas nécessaire que toutes les ressources proposées par le répondant soient entièrement bilingues, mais il doit être en mesure de se conformer aux exigences techniques obligatoires. Veuillez consulter la *section I – Exigences techniques obligatoires, ETO.4*. Le répondant doit avoir la capacité d'offrir des services d'une qualité **égale** dans les deux langues officielles du Canada (français et anglais).
- b. Veuillez consulter le paragraphe B.8 – Services de traduction. Les coûts de traduction par des tiers doivent être décrits dans le tableau 3 de l'annexe B – Devis estimatif.

14. Pour le prototype d'équilibre travail-vie personnelle, la SCHL peut-elle confirmer que la durée totale du cours ne doit pas dépasser dix minutes en anglais et dix minutes en français?

Réponse : Le prototype peut être présenté dans la langue officielle de votre choix. Vous n'avez qu'à fournir un échantillon de trois à cinq diapositives, en français ou en anglais, et non dans les deux langues. Néanmoins, dans le plan de conception, vous devez planifier l'élaboration d'un module d'une durée totale de dix minutes en anglais et de dix minutes en français.

15. La SCHL peut-elle indiquer si l'équipe devra se réunir en personne ou si des réunions virtuelles seront offertes aux employés qui ne travaillent pas dans la région de la capitale nationale?

Réponse : Aucune réunion en personne n'est prévue pour le moment. Veuillez consulter la *section C – Lieu de travail à l'annexe C*.

16. La demande de propositions mentionne que le système de gestion de l'apprentissage de la SCHL est appelé monApprentissage. La SCHL peut-elle confirmer :

- a. le nom exact du système de gestion de l'apprentissage de la SCHL et sa version?
- b. le système-auteur que la SCHL préfère?

Réponse : À des fins de clarté, il ne s'agit pas d'une demande de propositions, mais bien d'une demande d'arrangements en matière d'approvisionnement, soit un processus de préqualification visant à établir un bassin de fournisseurs.

- a. SAP SuccessFactors
Version : b2111p27e.20220407051621
Horodatage : 2022-04-11T20:55:07.852+0000
Édition : Entreprise
Version des administrateurs : OneAdmin
- b. Articulate – Storyline 360 ou Storyline 3

[Fin des questions]